



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 16 MARS 2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Michel, tenue le seize mars deux mille seize, au 94, rue de l'Église, à 19 h 30, sous la présidence de Monsieur André-Marcel Évéquoz, maire, à laquelle session étaient présents :

Madame Manon Cadieux messieurs Éric Lévesque et Aurèle Cadieux, tous conseillers, et formant le quorum du conseil.

Était également présente : Madame Manon Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absents : Madame Mireille Campeau et messieurs André Trudel et Pascal Bissonnette, tous conseillers.

**POINT 1
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est 20 h 40, le maire ouvre l'assemblée.

**POINT 2
PÉRIODE DE QUESTIONS - PUBLIC**

Aucune personne présente.

**16-03-068 POINT 3
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : Manon Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

**16-03-069 POINT 4
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS
STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE 2015-2019 –
STATION DE LAVAGE DE BATEAUX – LAC GRAVEL**

ATTENDU l'appel de projets (1^{er} dépôt) dans le cadre de la « Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2015-2019 » de la MRC d'Antoine-Labelle en collaboration avec le Centre local de développement d'Antoine-Labelle;

ATTENDU QUE les projets structurants doivent répondre à des enjeux sociaux, culturels, économiques et environnementaux;

ATTENDU QUE le projet de construction de « Station de lavage d'embarcations nautiques du Lac Gravel » rencontre lesdits enjeux;

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

1. La Municipalité de Mont-Saint-Michel demande à la MRC d'Antoine-Labelle et le Centre local de développement (CLD) d'Antoine-Labelle une aide financière, dans le cadre de la « Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2015-2019 » pour son projet de construction d'une « Station de lavage d'embarcations nautiques du Lac Gravel » à son quai municipal.
2. Madame Manon Lambert, directrice générale, soit, et elle est par les présentes, autorisée à signer la demande d'aide financière ainsi que tous les documents donnant effet à la présente, pour et au nom de la Municipalité de Mont-Saint-Michel.

16-03-070

POINT 5
PARTENARIAT – PROJET DE RÉSEAU DE SALLES DE SPECTACLE
« PETITS DIFFUSEURS DÉCOUVREURS D'ANTOINE-LABELLE »

ATTENDU QUE l'entente de développement culturel entre le Ministère de la Culture et des Communications et la MRC d'Antoine-Labelle 2014-2016, signée le 14 mars 2014;

ATTENDU QUE le projet répond aux moyens d'action figurant à l'entente de développement culturel de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU QUE la recommandation favorable du comité d'évaluation du Comité Culturel de la MRC d'Antoine-Labelle lors de sa rencontre du 11 décembre 2015;

ATTENDU QUE l'Association des citoyens de Chute-Saint-Philippe a reçu une somme de 3 615 \$ pour le projet « Petits diffuseurs-découvreurs d'Antoine-Labelle »;

Il est proposé par : Éric Lévesque
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité octroie une somme de 250 \$ à l'Association des citoyens de Chute-Saint-Philippe afin de soutenir l'organisme qui chapeautera le projet « Petits diffuseurs-découvreurs d'Antoine-Labelle » dans la Municipalité de Mont-Saint-Michel, si celle-ci est sélectionnée pour réaliser, en collaboration avec l'Association des citoyens de Chute-Saint-Philippe, le projet dans un lieu de diffusion adéquat et sécuritaire pouvant accueillir au moins 100 personnes, soit la Salle Communautaire.

POINT 6
PAROLE AU CONSEIL

Aucune discussion.

16-03-071

POINT 7
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Manon Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La séance extraordinaire soit levée. Il est 21 h 30.

ANDRÉ-MARCEL ÉVÉQUOZ
Maire

MANON LAMBERT
Directrice générale